



**Adresse postale :** 24 Chemin des Oiseaux  
78114 MAGNY-LES-HAMEAUX  
**Tél. : 06 70 23 95 14**  
**E-mail : contact@accmh.com**

## Procès-verbal de l'assemblée générale 2016 de l'ACCMH

En date du jeudi 19 mai 2016, conformément aux statuts de l'association, l'assemblée générale annuelle de l'ACCMH s'est tenue au Pôle associatif et musical Blaise Pascal, à Magny-les-Hameaux, 78114.

L'assemblée générale était précédée d'une réunion d'information concernant le projet « Toussus Sol-Air », élaboré par l'Alliance Associative.

**Présents :** 30 personnes et 19 pouvoirs dont 2 de présidents d'associations de riverains représentant environ 160 adhérents.

### Présentation des membres du CA actuel

**Rappel de notre objectif :** Halte au survol des zones habitées de Magny-les-Hameaux et aussi des communes riveraines de l'aérodrome de Toussus-le-Noble. L'ACCMH précise qu'elle n'a jamais demandé la fermeture de l'aérodrome mais seulement sa reconversion.

### Ordre du jour :

- Rapport d'activités 2015, actions entreprises, Alliance Associative, CSC et CCE, etc.
- Rapport moral et financier, approbation des comptes.
- Election des membres du Conseil d'Administration.
- Questions diverses.

### Rapport moral sur l'activité 2015 :

Le CA a été représenté dans plusieurs réunions organisées par d'autres associations (UAP, UFCNA).

Le CA de l'ACCMH s'est réuni 2 fois.

L'ACCMH a rencontré le maire de Magny, M. Bertrand Houillon, le 28 mai 2015, pour lui présenter le projet « Toussus Sol-Air ».

L'ACCMH a participé à la Commission Consultative de l'Environnement de Toussus-le-Noble du 15 avril 2015 (suite de l'étude TLN).

L'ACCMH a participé à 3 réunions du Comité de Suivi de la Charte de l'aérodrome de Toussus-le-Noble.

L'ACCMH copilote l'Alliance Associative pour la Suppression des Vols et la Reconversion de l'Aérodrome de Toussus-le-Noble (plus de 40 associations et collectifs locaux de défense de l'environnement). Cette Alliance s'est réunie 6 fois pour décider des stratégies collectives qui répondent aux évolutions de la situation ou pour préparer les grandes rencontres.

L'Alliance, bien que non « officielle », est devenue l'interlocuteur incontournable représentant les riverains dans toutes les instances.

L'ACCMH est reconnue par les associations de l'Alliance pour ses connaissances techniques et sa crédibilité face à tous les acteurs y compris par les médias ; elle est représentée dans le groupe de travail communication.

L'ACCMH a contribué à l'élaboration du projet « Toussus Sol-Air » (janvier à mars 2015).

L'ACCMH a présenté le projet « Toussus Sol-Air » avec le groupe de travail communication de l'Alliance :

- À la CCE du 15 avril 2015
- À M. Yves Vandewalle le 7 mai 2015
- À M. Bertrand Houillon le 28 mai 2015
- Par courriers, en novembre 2015, à la COP 21, aux maires, aux députés, à la ministre de l'Environnement, aux présidents CA.

**Vote** : contre = 0                      **abstentions** = 0

Le rapport moral est approuvé à la majorité des présents et représentés.

### **Rapport financier** :

Le rapport financier est présenté aux adhérents.

La cotisation individuelle reste fixée à 10 € et celle de l'ASL-les Cottages, parce qu'elle adhère en bloc, à 7 € par adhérent.

**Vote** : contre = 0                      **abstentions** = 0

Le rapport financier et le montant des cotisations sont approuvés à la majorité des présents et représentés.

**Actions à venir** : Continuer de montrer notre volonté de dialogue en poursuivant notre participation au CSC et à la CCE. Continuer de détecter les avions les plus bruyants et les usagers rebelles en maintenant la participation au système de mesure indépendant. Mettre l'État et ses représentants face à leur responsabilité en matière de santé publique en poursuivant nos publications et études. Suivre le respect du calendrier des mesures de réductions des nuisances proposées par la CCE du 15 avril 2015. Poursuivre les actions de communication vers les riverains, vers les médias et les représentants de l'État. Prendre appui sur les soutiens politiques.

**Vote** : contre = 0                      **abstentions** = 0 .

Les « actions à venir » sont approuvées à la majorité des votants et représentés.

### **Election au conseil d'administration** :

MM. Michel Fefeu, Jean-Marc Ferchal, François Marchand, Michel Mary, Christian Mauduit et Claude Simiot sont candidats.

**Vote** : contre = 0                      **abstentions** = 0

Les six candidats sont élus à l'unanimité des présents et représentés.

Le CA se réunira prochainement pour élire les membres du bureau. Sa composition sera communiquée aux adhérents par courriel ou courrier et sera affichée sur le site de l'association.

### **Questions diverses, les adhérents ont la parole** :

Répondant aux questions de l'ACCMH, l'assistance refuse de se laisser enfermer dans la logique infernale d'un développement de la plate-forme ; remercie l'ACCMH pour son travail en faveur d'un ciel calme au-dessus des communes riveraines et l'encourage à persévérer tant les nuisances aériennes, en toute objectivité, sont aussi insupportables que par le passé. Quelques adhérents proposent leurs services pour aider l'ACCMH dans sa tâche.

La séance est levée à 23h 30

le président

le secrétaire